

Mairie de Valderiès



**MENTION DE PRESSE**

**ANNONCES LEGALES**

---

**AVIS AU PUBLIC**

\*\*\*\*

**Commune de Valdériès**

**Approbation de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Valdériès ;**

**et instauration du Droit de Prémption Urbain dans les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) dudit PLU**

Le public est informé que, par délibérations du 17 janvier 2024, le Conseil municipal de la Commune de Valdériès a :

- Approuvé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Valderiès ;
- puis, instauré le Droit de Prémption Urbain sur les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) dudit PLU.

Ces délibérations sont affichées en mairie pendant un mois.

Ces délibérations ; ainsi que le dossier correspondant ; sont tenus à la disposition du public en mairie.

Le Maire,

Vincent RECOULES